

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**JEUDI
LE 8 JANVIER 2015**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le huitième jour de janvier deux mille quinze, à dix-huit heures trente (18h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Roland-Luc Béliveau, Lacolle, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, M. Denis Rolland, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Réal Ryan, Noyan, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ladite séance extraordinaire du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu ayant été dûment convoquée par le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu, Mme Joane Saulnier et ce, par courrier recommandé, le tout aux fins de satisfaire aux exigences de l'article 156 du Code municipal.

Absence motivée : M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Vœux pour l'année 2015

Le préfet de la MRC du Haut-Richelieu, M. Michel Fecteau, exprime ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année à l'ensemble des membres.

18h30 Ouverture de la séance

13801-15 Sur proposition du conseiller régional M. Roland-Luc Béliveau,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

D'OUVRIR la présente séance extraordinaire du conseil de la MRC du Haut-Richelieu ce 8 janvier 2015, 18h30.

ADOPTÉE

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT l'avis spécial donné le 11^e jour du mois de décembre 2014 et acheminé, par courrier recommandé, le 12^e jour du mois de décembre 2014, tel qu'il apparaît à l'original de cet avis, convoquant ainsi les membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu à savoir, le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants M. Roland-Luc Béliveau, Lacolle, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, M. Denis Rolland, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Réal Ryan, Noyan, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT l'avis transmis à l'effet qu'il sera pris en considération les sujets suivants à savoir:

PV2015-01-08

18h30 Ouverture de la séance extraordinaire.

Adoption de l'ordre du jour.

1.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) : Présentation d'un projet à déposer auprès d'Industrie Canada dans le cadre du programme « Un Canada branché ».

1.2 Toute décision relative au projet à être déposé auprès d'Industrie Canada.

2.0 AUTRES SUJETS

2.1 Tout autre sujet peut être discuté si tous les membres sont présents.

3.0 VARIA

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE;

13802-15 Sur proposition du conseiller régional M. Roland-Luc Béliveau,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'ADOPTER l'ordre du jour dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

Ajournement

13803-15 Sur proposition du conseiller régional M. Mario Van Rossum,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu ajourne jusqu'à 21h30 la présente séance extraordinaire.

Constat est fait qu'il n'y a pas de public dans la salle.

ADOPTÉE

21 h 38 Reprise des délibérations

13804-15 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu reprenne les délibérations de la séance extraordinaire du 8 janvier 2015.

ADOPTÉE

PV2015-01-08

1.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**1.1 Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) -
Programme « Un Canada branché »**

Les membres échangent relativement aux projets à être déposés par Développement Innovations Haut-Richelieu dans le cadre du programme « Un Canada branché ».

**1.2 Toute décision relative au projet
à être déposé auprès d'Industrie Canada**

**1.2.1 Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR) -
Programme « Un Canada branché » - Appui et cautionnement**

CONSIDÉRANT QUE l'accès à un service internet haute vitesse de 5 Mégabits est primordial pour le territoire du Haut-Richelieu afin d'assurer la pérennité et le développement viable des communautés;

CONSIDÉRANT QU'un accès internet haute vitesse constitue un outil essentiel pour les citoyens, tant aux plans professionnels, des loisirs, de la santé, de l'éducation et tout autre domaine d'activités;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu dispose d'un réseau de fibres optiques implanté sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE Développement Innovations Haut-Richelieu dessert principalement une clientèle n'ayant pas ou peu accès à un service internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT QUE Développement Innovations Haut-Richelieu contribue au développement économique de la région;

EN CONSÉQUENCE;

13805-15 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu appuie les projets de Développement Innovations Haut-Richelieu à être déposés auprès d'Industrie Canada dans le cadre du programme « Un Canada branché », soit :

1. Projet Internet par fibre optique (PIFO) - Haut-Richelieu
2. Projet Internet par fibre optique (PIFO) - Saint-Georges-de-Clarenceville
3. Projet Internet par fibre optique (PIFO) - Noyan

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu accepte de cautionner conditionnellement les dépenses réelles nettes à intervenir pour ces projets jusqu'à un maximum des dépenses estimées pour desservir une partie des citoyens des municipalités, à savoir :

	Coût Net
Henryville	105 801 \$
Saint-Sébastien	93 698 \$
Saint-Georges-de-Clarenceville	1 388 268 \$
Noyan	885 497 \$
Venise-en-Québec	74 010 \$
Sainte-Brigide-d'Iberville	124 125 \$
Mont-Saint-Grégoire	258 646 \$
Saint-Alexandre	157 054 \$
Sainte-Anne-de-Sabrevois	86 035 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu (Secteur Saint-Athanase)	94 480 \$
Lacolle	288 188 \$
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	266 225 \$
Saint-Blaise-sur-Richelieu	361 888 \$
Saint-Valentin	137 965 \$
Saint-Jean-sur-Richelieu (Secteur l'Acadie)	147 337 \$
Total:	4 469 217 \$

QUE le cautionnement accordé par la MRC du Haut-Richelieu à Développement Innovations Haut-Richelieu soit assujéti aux conditions suivantes :

1. L'approbation du cautionnement et de l'engagement de crédit par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);
2. La confirmation de la ou des subventions accordée(s) par Industrie Canada dans le cadre du programme « Un Canada branché »;
3. Le respect du processus suivant au sein de chaque territoire local, soit :
 - A) Développement Innovations Haut-Richelieu, préalablement à l'exécution de chaque phase au sein de chacune des municipalités, consulte et informe les résidents du ou des secteurs ciblés et vérifie leur intérêt à se prévaloir du service éventuel;
 - B) Développement Innovations Haut-Richelieu dépose le bilan des intéressés au conseil local;
 - C) Chaque conseil municipal local transmet une résolution au conseil de la MRC du Haut-Richelieu à l'effet d'accepter ou non le montant de caution nécessaire à la réalisation de tout ou partie de la ou des phases pouvant être réalisées sur son territoire;

DE MODIFIER le règlement de quotes-parts de sorte que le cautionnement soit réparti suivant le tableau intégré à la présente et fasse mention que chaque phase peut se réaliser en tout, en partie ou aucunement, suivant la décision par résolution du conseil local, la non-faisabilité technique ou la rentabilité du projet.

ADOPTÉE

PV2015-01-08

2.0 AUTRES SUJETS

2.1 Tout autre sujet peut être discuté si tous les membres sont présents

Aucun autre sujet ne peut être discuté vu l'absence d'un membre du conseil de la MRC du Haut-Richelieu soit M. Pierre Chamberland, maire de la municipalité de Saint-Valentin.

3.0 VARIA

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

13806-15 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, ce 8 janvier 2015.

ADOPTÉE

Michel Fecteau,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier